



# La lutte continue : amplifions les mobilisations et les grèves !

**Communiqué de la CGT le 16 mars 2023**

Face au refus de soumettre le texte au vote et de recourir à l'article 49.3 pour faire adopter la réforme des retraites, la mobilisation se poursuit, la prochaine aura lieu le jeudi 23 mars.



**Des millions de manifestant.e.s et 95% des travailleurs hostiles à la réforme des retraites, malgré cela le gouvernement est resté sourd et déclenche le 49.3**

Le 15 mars, alors que la commission mixte paritaire (CMP), qui se compose de 7 députés et 7 sénateurs, s'était réunie afin d'aboutir à un texte commun, nous étions plus de 1,5 million à battre le pavé pour dire non à la réforme des retraites profondément injuste, injustifiée et injustifiable.

Le lendemain, jeudi 16 mars, les organisations syndicales s'étaient données rendez-vous devant l'Assemblée nationale avant le vote de la réforme pour rappeler la représentation nationale à ses responsabilités envers leurs électeurs mobilisés depuis plusieurs semaines contre ce projet.

**Le gouvernement a répondu à cette immense mobilisation populaire par le déni démocratique !**

Alors qu'elle se savait coincée sans majorité pour voter ce projet de loi, la Première ministre a décidé de déclencher l'article 49.3 de la constitution qui engage la responsabilité du gouvernement et met ainsi fin au débat démocratique qui n'aura jamais eu lieu à l'Assemblée nationale.

**Au parlement, tout au long de l'examen du texte de loi, le gouvernement a fait le choix du passage en force :**

- avec des procédures accélérées,
- refusant de passer au vote sur les amendements,
- pressions sur les élus.es ou les groupes,
- concessions à la droite.

**Aux travailleurs, le gouvernement et le patronat ont répondu par la répression :**

- réquisitions des grévistes,
- interventions policières sur les occupations de lieux de travail,
- arrestations,
- intimidations,
- mise en cause du droit de grève.

**Ce que la CGT dénonçait comme injuste, hier, l'est encore plus aujourd'hui et cela ne peut que nous encourager à amplifier les mobilisations et les grèves, la lutte continue !**

Forte du soutien de la grande majorité de la population, mobilisée depuis des semaines, l'intersyndicale continue à exiger le retrait de cette réforme, en toute indépendance, dans des actions calmes et déterminées.

**Communiqué de la CE extraordinaire de l'UD CGT 85 du 16 mars 2023 à 20 heures**

"C'est pourquoi, nous invitons **TOUTES et TOUS nos syndiqué.e.s** à se réunir en **AG extraordinaire ce jeudi 23 mars, à 10h à la Bourse du Travail**, afin de discuter et décider ensemble des actions à mener jusqu'au retrait et abandon de leur réforme antisociale.

*Afin que chaque adhérente et adhérent de la CGT85 soit informé.e, il est de la responsabilité de toutes et tous les secrétaires de nos syndicats de transmettre, dès réception, cette invitation à toutes et tous les syndiqué.e.s de leur boîte ou structure professionnelle.*

Jusqu'à cette date, nous invitons tous les syndicats et toutes les UL à s'organiser pour mener, chaque jours, des actions sur leurs lieux de travail et de vie et à participer à toutes les actions menées en intersyndicale avec les autres OS.

**A ce jour, les actions prévues sont les suivantes :**

**Samedi 18/03:**

**Fontenay le Comte :** 10h, place Viete, manif Intersyndicale.

**Challans :** 8h, Rond point de Barbâtre : Filtrage CGT.

**Mardi 21/03 :**

**Les Herbiers :** Action CGT. Prendre info auprès de l'UD.

**Mercredi 22/03 :**

**La Mothe Achard :** Action CGT. Prendre info auprès de l'UD.

Une intersyndicale se tient ce soir à la Bourse du Travail pour mettre en place d'autres actions.

**Le temps n'est plus à l'indignation, le temps est à la Révolte !"**